

Bibliothèque Maison de l'Orient



153623

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

À L'ÉTUDE DES MONUMENTS; À LA NUMISMATIQUE ET À LA PHILOGIE
DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE

Publiés par les principaux Archéologues

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOTE

SUR

UN PAPYRUS GREC INÉDIT

Par M. E. EGGER

Tirage à part.

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et C^e

QUAI DES AUGUSTINS, 35

ET CHEZ

FRANCK, LIBRAIRE,
Rue Richelieu, 67.

AUG. DURAND, LIBRAIRE,
Rue des Grès.

Droits de traduction et reproduction réservés.

NOTE

SUR

UN PAPYRUS GREC INÉDIT

(Lue à l'Académie des inscriptions le 17 juin 1870)

Extrait de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Conformément à la promesse que j'ai faite dans la séance du 23 juillet dernier, j'ai l'honneur de soumettre à l'Académie le texte, traduit et annoté, d'un des trois fragments de papyrus que M. Mariette Bey avait bien voulu me communiquer en 1869.

Ce document, trouvé dans le sable, à Sakkarah, auprès d'une momie des temps romains, dans le cercueil de laquelle il s'était sans doute conservé, soit comme papier de famille, soit comme papier d'emballage, s'il est permis de parler ainsi, forme aujourd'hui un carré d'environ vingt centimètres. Il contient deux colonnes d'écriture : l'une, celle de gauche, à moitié détruite par une déchirure verticale; l'autre, celle de droite, beaucoup mieux conservée; toutes deux difficiles à lire, parce que les caractères subsistants sont souvent mutilés ou effacés par l'action du sable humide. Mais, par heureux hasard, dans la partie supérieure, qui est la plus importante, les deux textes contiennent des formules administratives à peu près semblables, et dont les lacunes se trouvent réparties de manière qu'on peut compléter la première formule à l'aide de la seconde et réciproquement.

Voici d'abord le texte de la colonne de droite, transcrit en caractères courants où j'ai cru devoir ajouter, au moins dans la formule pistolaire, les signes d'accent, d'aspiration et d'orthographe qui manquent toujours dans les pièces de ce genre, mais que les éditeurs français ont l'habitude d'y restituer pour en faciliter la lecture. L'écriture de l'original est épaisse et d'un jet hardi, avec quel-

ques abréviations et ligatures que je n'ai pas toujours pu résoudre. Les noms qui forment la ligne 11 ont été écrits après coup dans l'entreligne. Le scribe avait omis ce *Titus, fils de Ptolémée*; au lieu de l'inscrire à la fin de la liste, où l'espace ne lui manquait pas, il a mieux aimé l'insérer entre le cinquième et le sixième nom de sa liste. Peut-être suivait-il scrupuleusement l'ordre d'une liste originale dont nous n'aurions ainsi que la copie. Après le mot γενήματος il y a, dans les deux textes, une formule écrite avec abréviation dont je ne sais pas comment rendre compte. Dans le texte à gauche je distingue assez nettement les lettres numériques ϖβ'.

1. Αύρηλιῶ Διδύμῳ τῶ καὶ Λογαδίῳ στρατηγῶ
 2. παρὰ Ἀφελίωννᾶ Ἀρμουῦτος Ἄμειωνᾶ (οὐ Ἄμμωνᾶ) καὶ [οἶκο
 3. νόμου · Ἐπιζητοῦντί σοι τὸ κάτανδρα τῆς γενομ[ένης ἐκλήψεως τοῦ
 4. τῆς ἡμετέρας κόμης[ς γε]νήματος κ. . . . [ἀκολουθῶς
 5. τοῖς κελευσθεῖσι (sic) ἐπιδίδομέν σοι, ἔν' εἰδέναι ἔχοις (1).
-
- | | | | |
|------------------------------|------------------------|---|-------|
| 6. Ἀνούθειον | ιον | ο | ριδ |
| 7. Πανθειως | Ανεξ? . . . ος | ο | λγ |
| 8. Ἀμμων | Απαησιο[ς | ο | κ |
| 9. Σαραπαμμων ος | | ο | . . . |
| 10. Ηιτεθυσις | Παπ Ου Πασ ς | ο | . . . |
| 11. Τιττος | Πτολεμα[ι]ου | ο | . . . |
| 12. Ἀμμωνιος θιου? | | ο | ν |
| 13. Αχιλλας | Πεμε? . . | ο | λι |
| 14. Σαραν . . . ις | Τυρ[αννου]? | ο | ν |
| 15. Αιμουσις | τιθη | ο | δ |
| 16. Ανθυλλις? | Ανουθα | ο | η |
| 17. Αρφαχοιτης | Κιτωειορ? | — | ι |
| 18. Τιθοης | Τυραννου | ο | |
| 19. Κρουρις | | ο | |
| 20. Σαρατουπις | Λουμιου | ο | |
| 21. Πομμυς | Πιζμονος | ο | |
| 22. Πιτιμις | | ο | |

1) Il semble qu'on avait d'abord écrit έχοίης, puis le ς final de έχοις a été tracé en surcharge sur le η de έχοίης.

23.	Αμουτις ετου
24.	Αρμαειος Ερμος
25.	Πετεχωμι Ερμος
26.	Απαθος Αμουνος ου Αμοπιος.
27.	Απουπιος Κροπαιου ?	ο να
28.	Α ις Ερμος	ο κη ?

Ce que je traduis ainsi :

« A Aurélius Didymus, [nommé] aussi Logadius, stratège de la part d'Aphéliionnas, fils d'Amous, [petit-fils] d'Améonas, et de Syri? économiste.

« Tu m'as demandé la liste nominale de la recette des produits de notre bourg; nous te l'envoyons, conformément à tes ordres, pour que tu puisses en prendre connaissance. »

Suit une liste de vingt-deux noms, presque tous égyptiens, dont quelques-uns sont difficiles à déchiffrer. A droite de chaque nom se lisait la quotité du versement; mais les chiffres sont en partie détruits. La colonne, qui n'a jamais eu plus que les vingt-huit lignes conservées, est close par une sorte de paraphe où l'on croit distinguer les trois lettres initiales du mot *Λογάδιος*, qui est, comme on l'a vu, celui du stratège. Deux noms seulement, sur cette liste de contribuables, sont grecs : *Ἀχιλλεύς*, à la ligne 13, et *Ἀνθύλλιος* (peut-être pour *Ἀνθύλλιος*, car *Ἀνθυλλίς* serait un nom de femme). La grande pluralité des habitants de ce bourg semblent donc être des Égyptiens, autant, du moins, que la forme des noms propres peut être un sûr indice de nationalité dans un temps où les familles égyptiennes et les familles grecques se mêlaient par des alliances de plus en plus fréquentes.

Des deux magistrats qui font l'envoi de cette liste, le seul dont le nom soit conservé, *Aphéliionnas* (pour *Aphéliionas*, dérivé d'*Aphéliion*), atteste une origine grecque. Le stratège Aurélius Didymus, surnommé Logadius, paraît descendre de quelque affranchi grec de la famille des Antonins, comme le stratège Aurélius Léontas, qui figure, sous le règne d'Alexandre Sévère, dans le papyrus LXIX du Louvre. Cela déjà nous conduit au II^e ou au III^e siècle de l'ère chrétienne. Mais le texte, encore plus mutilé, qui subsiste à la gauche de celui que nous venons de traduire, porte une date que l'on peut déterminer avec précision et qui doit être, à un an près, celle de la lettre à Aurélius Didymus Logadius.

Dans ce texte on reconnaît facilement les restes d'une formule épistolaire semblable à celle de la colonne de droite. La première ligne, contenant l'envoi officiel, est à peu près illisible; mais à la ligne 2 on lit : ζητοῦντί σοι τὸ κάτανδρα τῆς ; puis, à la ligne 3, γενήματος κ. . . τῆς ἡμετέρας , et à la ligne 4, σῆσει ἐπιδίδομαί σοι εἰν εἰδέναι ε. . . . ; autant d'éléments avec lesquels on peut reconstituer un texte fort semblable à celui de la colonne de droite.

[Un tel à un tel : Ἐπι]ζητοῦντί σοι τὸ κάτανδρα τῆς [γενομένης ἐκλήψεως τοῦ] γενήματος τῆς ἡμετέρας κ[ώμης ἀκολούθως τοῖς κελυσ]σῆσει (pour κελυσθεῖσι) ἐπιδίδομαί σοι, εἰν[α] (pour εἶνα) εἰδέναι ε[χοις].

La seule différence notable entre les deux formules est que l'envoi de cette liste de gauche est fait par un seul fonctionnaire (ἐπιδίδομαι), tandis que celui de l'autre liste est fait par deux fonctionnaires du bourg dont il s'agit (ἐπιδίδομεν).

La liste, aujourd'hui détruite, des contribuables n'avait pas ici plus de sept lignes, et par conséquent n'offrait pas plus de sept cotes, dont les chiffres sont à peu près conservés et nous donnent, après la sigle uniforme —, les lettres numériques κδ, κε, ιε, κα, ιζ (?), κ, κζ. Au-dessous, on distingue les restes d'un paraphe analogue à celui de la colonne de droite.

Sous ce paraphe, à une distance d'environ quatre centimètres, on lit assez sûrement, surtout pour la première ligne :

. . . . Μαξιμιανοῦ σεβαστῶν καὶ L ιβ̄ τῶν κυρίων

. . . . στάτων Καισάρων ἐπίφ ?

(Le déchiffrement de la 3^e ligne reste pour moi très-douteux.)

Ce qui indique un collège impérial composé de deux Augustes, dont l'un était Maximien, et de deux Césars. Cela nous conduit à restituer avec certitude le commencement des deux premières lignes par un nombre de lettres à peu près égal pour les deux :

L ιβ̄ τῶν κυρίων Διοκλητιανοῦ καὶ] Μαξιμιανοῦ, etc.

Κωνσταντίου καὶ Γαλερίου ἐπιφανε]στάτων, etc.

La date du document se trouve ainsi marquée, selon l'usage égyptien, par l'année des souverains régnants : c'est l'an 302 de l'ère chrétienne, où, en effet, Dioclétien et Maximien Hercule comptent dix-neuf ans de règne comme Augustes, Constance et Galérie douze ans comme Césars.

Cette date, pour en parler tout de suite, n'a rien que de conforme aux usages attestés par les papyrus et par les inscriptions. Naturel

lement, les noms des deux Augustes et des deux Césars ne sont pas accompagnés de l'ambitieux étalage d'épithètes qu'on lit dans les protocoles officiels de ce temps. Dans les actes tels que celui-ci, comme sur les monuments où il s'agit simplement de dater un fait, on se borne à ce qui est nécessaire pour que la date puisse être reconnue sur les fastes. C'est à peu près ainsi que figurent les noms des quatre mêmes princes dans les inscriptions n. 1053 et 1055 du *Recueil* d'Orelli, et sur une borne milliaire dont l'inscription est publiée par Le Bas (*Voyage archéol.*, V, n. 1652 c). Deux autres exemples, que me fournit ce dernier recueil, justifient la restitution du mot *ἐπιφανεστάτων* devant *Καيسάρων*.

1° Dans une formule de dédicace : Ὑπερ σωτηρίας καὶ ὑγιείας τῶν ἀνεκλήτων Σεββ. Διοκλητιανοῦ καὶ Μαξιμιανοῦ καὶ τῶν ἐπιφανεστάτων Καيسάρων Κ[ων]σταν[τ]ίου καὶ Μα[ξ]ιμιανοῦ (V, n. 1725, à Coryphantis, en Mysie).

2° Dans l'inscription bilingue d'une borne milliaire où la même épithète, appliquée aux deux mêmes Césars, traduit le latin *nobilissimi* (V, n. 1724 f, à Temnos, en Mysie).

Quant au mot *κύριοι*, pour *domini nostri* (Orelli, n. 1099, 1115, 1117, 1129, etc.), l'usage régulier n'en remonte guère, je crois, au delà du règne de Trajan (*Revue archéologique*, 1865, p. 428; *Corpus inscr. græc.*, n. 4661; Le Bas-Waddington, V, n. 2306, 2332, 2380, 2399, 2631, etc.); mais, à partir de la fin du II^e siècle, il devint si fréquent, sur les monuments de tout genre, qu'il est inutile d'y insister à propos du nouveau texte qui nous en offre un exemple après tant d'autres connus, notamment par les papyrus et les *ostraka* (voir les *Papyrus du Louvre*, p. 235, 385, 394, 428 et suiv.).

Une seule objection sera peut-être faite à la restitution que je propose de cette date impériale : c'est que Maximien Hercule, appelé à l'empire deux ans après Dioclétien, n'avait en réalité que *dix-sept* ans de règne quand ce dernier en comptait *dix-neuf*. Mais il est bien probable que Maximien, surtout en Égypte, et dans une formule où son nom accompagnait celui de Dioclétien, pouvait, à cet égard, être placé tout à fait sur la même ligne. Après tant d'années d'un exercice commun de la puissance impériale, l'usage ne faisait plus entre eux aucune différence. Cela semblera d'autant plus naturel s'il est vrai, comme l'indiquent les abrégiateurs Eutrope (IX, 20 et 22) et Paul Orose (VII, 25), que Maximien, avant d'obtenir le titre d'Auguste, avait déjà reçu celui de César.

Il nous reste à montrer que toutes les expressions, toutes les formules contenues dans la lettre d'Aphélionas à Aurélius Didymus, se

retrouvent dans des textes d'origine gréco-égyptienne, qui nous aident à en fixer nettement le sens.

Παρά — Ἐχομισάμεθα ἤν παρά σου ἐπιστολήν. *Papyrus du Louvre* n. LXV. Σαραπίωνι, παρά Θαυῆτος καὶ Θαοῦτος τῶν Διδυμῶν. *Papyrus du Louvre*, n. XXVIII. Cette formule est si usuelle qu'il serait superflu d'en multiplier les exemples.

Ἐπιζητοῦντι. — Je n'ai lu jusqu'ici le verbe ἐπιζητεῖν que dans un seul document égyptien, l'édit de Tibère Alexandre (*Corpus*, n. 4937, l. 18) : παρ' ἐκάστου τῶν ἐπιζητουμένων. Mais il est d'un usage fréquent dans Polybe, l'auteur dont le style offre le plus de ressemblance avec l'hellénisme égyptien.

Κάτανδρα. — Une liste d'ouvriers employés au percement d'un canal est précisément le premier texte grec sur papyrus dont l'Europe savante ait eu connaissance (*Charta papyracea Musei Borgiani*, publiée par Schow en 1788). Le mot κάτανδρα s'y lisait pour la première fois, et cela sans article, ce qui permettait, à la rigueur, de le prendre pour un nom féminin; mais d'autres exemples (*Papyrus du Louvre*, p. 7, 132, 379, note 3; *Papyrus de Leyde*, p. 63) ont montré que c'est une locution adverbiale devenue plus tard un nom neutre. Τὸ κάτανδρα vient ainsi prendre sa place dans les lexiques avant καταναδρολογία, que l'on connaissait déjà par le II^e livre, § 43, des *Macchabées*. On retrouvera sans doute quelque jour le verbe καταναδρολογέω, qui a dû précéder dans l'usage le substantif καταναδρολογία.

Ἐκληψις est employé plusieurs fois avec le sens de *recette*, et ἐκλαμβάνειν avec le sens de *recevoir*, dans le règlement financier que renferme le LXII^e papyrus du Louvre. Seulement, ces mots y présentent les variantes orthographiques ἐγληψις, ἐγλημψις, ἐγλαβεῖν.

Γένημα et son composé προσγένημα se rencontrent souvent aussi dans le même papyrus, avec le sens de *produit* et de *produit accessoire*. Προσγένημα paraît encore avec le même sens dans l'édit de Tibère Alexandre (*Corpus*, n. 4937).

Des deux fonctionnaires qui envoient la liste des contribuables l'un est probablement l'*économiste*, dont la fin, νόμου, s'est conservée sur le papyrus. Mais le nom de ce fonctionnaire a disparu. L'autre, dont nous avons les noms, mais qui n'y a pas joint son titre, pourrait être l'ἐπιστάτης τῆς κόμης, que mentionne le papyrus XIV du Louvre, ou bien le βασιλικὸς γραμματεὺς, mentionné avec l'οἰκονόμος et comme un des subordonnés de l'ὑποδιοικητής dans la lettre à Dorion l'*hypodécète*, sur le LXIII^e papyrus du Louvre. Mais j'y reconnaitrais plutôt le κομογραμματεὺς ou *scribe du bourg*, dont la fonction est mentionnée dans le XIV^e fragment de Berlin, où figure aussi celle de l'οἰκονόμος.

(textes publiés par M. Parthey en 1869 dans les Comptes rendus de l'Académie de Berlin). Au temps de Néron, nous retrouvons le κωμογραμματεὺς associé, comme sur le papyrus LXIII du Louvre, au τοπογραμματεὺς ou *scribe du canton*, sur une inscription du grand sphinx de Memphis (Letronne, *Inscr. de l'Égypte*, n. 527; *Corpus*, n. 4699). Nous le retrouvons encore dans un document de l'an 9 de Tibère (*Corpus*, n. 4956, Oasis de Thèbes). Une inscription démotique et grecque d'Abydos, que me communique M. Albert Dumont et que je crois inédite, est la dédicace d'un κωμογραμματεὺς Ammonius pour la santé du même empereur, l'an 17 de son règne. On peut donc suivre la durée de cette fonction, dans le régime financier de l'Égypte, depuis les Ptolémées jusque sous l'empire romain. Je dis le régime financier, car les égyptologues, et en dernier lieu M. G. Lumbroso, dans son beau travail sur *l'Économie politique de l'Égypte sous les Lagides*, ont reconnu que les fonctions du *scribe royal* et des *scribes du bourg et du canton* étaient surtout financières.

La réunion des fonctionnaires d'un bourg est désignée par les mots οἱ ἐν τῇ κώμῃ ἄρχοντες dans le papyrus xxxix de la collection du Louvre, qui nous les montre subordonnés au stratège, comme ils le sont dans notre papyrus de Sakkarah; car l'auteur de la lettre conservée par le papyrus xxxix invoque l'autorité du stratège pour réprimer certains abus de pouvoir commis par « les autorités du bourg. »

Quant aux contribuables dont nous avons la liste, ils sont désignés par οἱ ἐν ταῖς κώμαις κατοικοῦντες dans le papyrus LXIII de la collection du Louvre, qui nous fournit de si précieux renseignements sur l'état de la classe agricole en Égypte au 11^e siècle avant l'ère chrétienne.

Ἀκολούθως τοῖς κλεισθεῖσι rappelle les formules suivantes des papyrus du Louvre : n. LXIII, Ἀκολούθως τοῖς ὑπάρχουσι περὶ τούτων προστάγμασι καὶ χρηματισμοῖς; n. LXIII, Ἀκολούθως τῷ τε προστάγματι καὶ τοῖς συγκεκριμένοις ἡμῖν ὑπομνήμασιν; n. XXI, Ἀκολούθως οἷς ἔχομεν δικαίους καὶ ἀσφαλείαις. Cf. les fragments du musée de Berlin, p. 44 : Ἀκολούθως ἢ ποιεῖται ὁ στρατηγὸς σπουδῇ.

Ἐπιδιδόναι n'est pas moins usuel dans les correspondances administratives de l'Égypte grecque et gréco-romaine. Il a pour complément ὑπόμνημα dans les papyrus xv et xxxvii du Louvre, dans le fragment xiv de Berlin et dans le papyrus A du musée de Leyde; — ἐντεῦξιν dans le papyrus H de cette dernière collection. C'est donc un terme consacré.

Ἴνα εἰδέναι ἔχους a pour équivalent ἔπως εἰδῆς dans les papyrus xi

(cf. la fin du n. XXXIV) et LXV du Louvre. On trouve des formules analogues dans les deux grandes inscriptions de l'Oasis de Thèbes (*Corpus*, n. 4956, 4957).

Le stratège du nome auquel ressortit le bourg dont provient notre nouveau papyrus, pouvait avoir bien des raisons de demander cette liste de contribuables *pour en connaître*. Elle lui servait de contrôle pour la recette générale du nome; elle lui permettait de savoir si tel habitant qui demandait une place ou une faveur s'était, selon son devoir, libéré envers le fisc royal. Le rapprochement de deux pièces semblables sur le même papyrus nous laisse voir que ce papyrus n'est que le fragment d'un registre dont il existait deux exemplaires, l'un aux archives du nome et l'autre aux archives du bourg.

Les vingt-deux contribuables dont la cote est constatée dans ce qui nous reste de ce registre y sont désignés chacun par deux noms, leur nom propre et celui de leur père : c'est l'usage attesté par le plus grand nombre des exemples sur les papyrus grecs de l'Égypte, entre autres dans les contrats n. v, vii du Louvre, et dans la longue liste que contient la *Charta papyracea Musei Borgiani*. D'ailleurs, une circulaire administrative du règne de Ptolémée Philométor (papyrus LXV du Louvre) recommande aux rédacteurs d'actes officiels de spécifier les personnes par le nom paternel (τὰ ὀνόματα πατρῶθεν ἐντάσσειν). Mais la polygamie qui a si longtemps régné en Égypte induisait plus d'une fois à désigner les fils d'un même père par l'adjonction du nom de leur mère, et cela devait surtout arriver quand le père était inconnu. De là les indications d'état civil comme celles-ci que je relève dans la *Charta papyracea Musei Borgiani* :

Σαραπίων Στοτοήλειος τοῦ Χαϊρήμονος, μητρός Θαναπνάχως.

Πρωτᾶς ἀδελφός, μητρός τῆς αὐτῆς.

Πρωτᾶς, ἀπάτωρ, μητρός Ἡρακλείας.

Τούανις Ἡρακλείου, μητρός Θαναπνάχως.

Εὐδαίμων, ἀπάτωρ, μητρός Ταορσανούφιου.

Πανείτης, ἀπάτωρ, Θεαίσιωτος (sous-entendu μητρός comme on le voit par le rapprochement des exemples suivants) :

Χαρωνᾶς, ἀπάτωρ, Ταοννώφρευς.

Σαραπίων, μητρός τῆς αὐτῆς.

Dans les papyrus du Louvre, n. xvii :

Πετισπαριού, μητρός Τανάπωλις.

Θινσμεπὼς Σαραπάμμωνος, μητρός Θινσενπιῶτος.

Même collection, p. 432 :

Ἡατρώνσουφης μητρ[ρὸς] Τανια . . .

Πάνα[τος] Ἄμμωνίου, μητρὸς Θίνεις.

Une liste semblable, représentée aujourd'hui par de trop courts fragments au musée de Berlin (1), nous offre, en quelques lignes, douze exemples de ces noms de mères rattachés aux noms de leurs fils.

On trouve de pareilles notations dans les pièces de comptabilité que nous offrent certains *ostraka*. Par exemple :

Πθόρζμηθις . . . , μητρὸς Θιάκαυτος, sur un ostrakon du musée de Turin récemment publié par M. Lumbroso (*Documenti grechi del regio museo di Torino*, Turin, 1869, p. 69) ;

Πεπεόρζμηθις Ποσήρενης, μητρ[ρὸς] Τίσατις, sur un ostrakon du Musée du Louvre publié en dernier lieu par M. Frœhner (*Revue archéologique*, 1865, p. 430) ; notre collection nationale en offre plusieurs autres semblables.

Sur une *τάβλα* ou étiquette funéraire de sarcophage, que je possède, on lit :

Ἀπολλώνιος Ἀφροδεισίου, μητρὸς Θαι

Nous n'avons pas à insister sur un usage si bien démontré, et dont l'origine même vient d'être éclairée d'un nouveau jour par d'heureuses observations de M. Lumbroso (2).

Mais ce qui est plus remarquable, c'est de voir cet usage se maintenir jusqu'au vi^e siècle de notre ère et parmi les chrétiens :

Papyrus II de Berlin, réimprimé p. 256 de la collection du Louvre (règne d'Héraclius) :

Ἀρχήλιος Καλλίνικος Ὀσόνθου, μητρὸς Τλούλλ.

Papyrus XXI du Louvre (même règne) :

Ἀρχηλιαῖς Πύρας, ἐκ πατρὸς Βησᾶτος, μητρὸς Μαρίας.

Ἄνθερία, ἐκ πατρὸς Σενούθου, μητρὸς Κύρας.

Le papyrus XXI *bis* nous en offre deux exemples pareils, sous le règne de l'empereur Maurice.

(1) Fragments rapportés du Caire, en 1853, par H. Brugsch, publiés en 1865 par M. Parthey dans le tome II des *Nuove memorie dell' Istituto di corrispondenza archeologica*, p. 438 et suiv., n^{os} 18, 19, 20.

(2) *Ricerche Alessandrine*, p. 65 et suiv. (1871). Extrait des *Mémoires de l'Académie de Turin*, série II, tome XXVII.

Les doubles noms désignés, comme celui du stratège Aurélius Didymus, par la formule $\delta \kappa\alpha\iota$, en latin *qui et*, ne sont pas rares non plus dans les documents grecs de l'Égypte. Exemples dans les papyrus xiv et xv du Louvre.

Le règlement financier relatif à la ferme des impôts, où nous avons tout à l'heure signalé quelques expressions que reproduisent les fragments de Sakkarah, contient encore une autre recommandation qu'il est toujours opportun de rappeler, celle d'écrire lisiblement ($\epsilon\upsilon\sigma\eta\mu\omega\varsigma$), et le scribe dont nous avons à déchiffrer l'écriture ne s'y est pas toujours conformé.

Le papyrus LXV du Louvre recommande aussi aux rédacteurs des actes officiels d'avoir soin de les dater. On voit que cette prescription était suivie pour les listes dont nous avons sous les yeux deux exemples. Mais la liste de gauche porte seule une date; celle de droite paraît n'en avoir jamais porté. On peut seulement conjecturer qu'elle était de l'année suivante, et par conséquent, de l'année même où commença la grande persécution contre les chrétiens, de l'année où Dioclétien et ses trois collègues publièrent l'édit sur le *maximum* des denrées dont le texte, peu à peu complété par des découvertes successives, vient d'être si habilement commenté par notre confrère M. Waddington (*Le Bas, Voyage archéologique, Inscriptions, V, n. 535*).

Mais il n'est pas besoin de cette coïncidence avec un acte-mémorable pour recommander notre nouveau papyrus à l'attention des égyptologues. Ce document est d'un genre dont on n'avait jusqu'ici aucun exemple dans les collections d'antiquités égyptiennes. Il atteste un usage dont on n'avait encore trouvé aucune trace, et il l'atteste comme fort ancien sans doute, puisque presque tous les termes qu'il nous présente se retrouvent dans les pièces administratives des siècles ptolémaïques. C'est une preuve de plus, après tant d'autres, de la fidélité des Romains à suivre, dans l'administration de l'Égypte, les traditions des rois grecs, comme ceux-ci avaient suivi celles des pharaons.

P. S. Voici le texte grec de l'inscription bilingue d'Abydos invoquée plus haut, p. 143. Les lettres majuscules de l'original sont un peu irrégulières et ne pourraient guère être reproduites par la typographie. Je me borne donc à donner ici la transcription en caractères courants :

Ὑπὲρ Τιβερίου . . . Καίσαρος
Σεβαστοῦ Ἀ . . . ομωνίας (sic)

κοιμογραμματαεύς υπέ-
 ρ έαυτοῦ και γυναικί (sic) και
 τέκνομ. (sic) έποίησ[ε]ν την
 οικόδομην, L ιζ̄ Τιθερίο-
 υ Καίσαρος Σεβαστοῦ Τυ-
 βί . . β'

La mention des années de Dioclétien sur le papyrus que je viens de publier me fournit l'occasion de faire aussi connaître la suscription d'un très-beau rouleau de papyrus appartenant à S. A. le Kédive, et dont j'ai dû jadis communication à l'obligeance de M. Mariette. Ces lignes grecques placées en tête d'un rouleau écrit en copte offrent le seul exemple connu, je crois, d'un synchronisme ainsi noté, et cette date est bien précieuse pour nous, puisqu'elle montre que l'an 730 de notre ère les ateliers de l'Égypte fabriquaient encore d'excellent papier de papyrus. Sauf les accents que j'y ajoute, le texte suivant représente fidèlement l'orthographe demi-barbare de l'original :

Ἐγράφη μενι παῦνι, ἰνδ. τρίτη
 ἐπὶ Μααμέτ Ἄμιρᾶ εὐκλ. ἀμιράτης πασαρχίας
 Ἐρμιόνθεως και Χαήλ υἱὸς Ψμὸλ λαμπρο-
 τάτου διοικητοῦ ἀπὸ κάστρον Μεμνονίων,
 ἔτους Διοκλή βασιλεὺς ὑνα και ἔτους
 Σαρακοινὸν ρια.

Quant aux observations que pourraient suggérer d'autres particularité de cette suscription, ce n'est pas ici le lieu de les produire.

E. EGGER.